

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Effectif légal 15

En exercice 15

Présents 10

Votants 12

L'an deux mille onze ;

Le 4 Avril à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 30/03/2011

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL – LACROIX

REPRESENTES : Mr HEURA par Mr ESCRIOU – Mr YACOUB par Mr TORNATORE

ABSENTES : Mmes BEUCHE, DE LA ROCCA et ROBERT

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Subventions aux Associations

Le Maire présente les demandes de subventions des associations Brocoises et propose d'ajuster la répartition des subventions allouées par rapport à l'année 2010 en prenant en compte les frais liés aux actions menées par chacune d'elles.

Nom de l'association	Montant demandé	Montant accordée en 2010 (pour mémoire)	Montant proposé pour 2011
Les Amis de la Chapelle Saint Antoine du Broc	700 €	0 €	500 €
Le Broc Bridge Club	400 €	700 €	300 €
Le Broc Loisirs	700 €	700 €	700 €
L'AS CBTT	700 €	700 €	700 €
Lou Cépoun Dou Broc	1 000 €	1 094 €	1000 €
Les Festivités Brocoises	1000 €	1 310 €	1000 €
Manon du Riou	300 €	700 €	300 €
Passion Spectacle	350 €	0 €	300 €
les parents d'élèves	700 €	700 €	700 €
Sportive Brocoise pétanque	700 €	700 €	700 €
Société de Chasse et de Protection Rurale de Le Broc	700 €	700 €	700 €
TOTAL		7 304 €	6 900 €

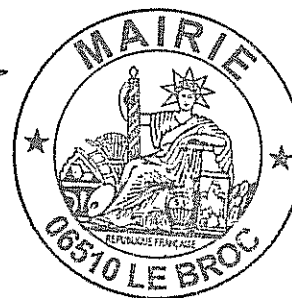
Le Maire présente également les demandes de subvention des associations diverses dont le siège est situé en dehors de la commune et propose d'allouer les montants suivants

Nom de l'association	Montant demandé	Montant accordée en 2010 (Pour mémoire)	Montant proposé pour 2011
Escale	160 €	160 €	160 €
SPA du Cannet	1000 €	300 €	0 €
Les amis du Rail Azuréen	150 €	150 €	150 €
Les paralysés de France	200 €	200 €	200 €
La croix rouge Française	600 €	600 €	600 €
Ensemble avec Benoit	400 €	175 €	150 €
Foyer socio éducatif collège Paul Langevin	250 €	575 €	250 €
Association d'action éducative	200 €	200 €	200 €
Banque alimentaire des Alpes-Maritimes	1000 €	0 €	0 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Carros	2 000 €	1 500 €	700 €
Amicale des Forestiers – Sapeurs de Levens	500 €	0 €	0 €
Association scolaire du collège Jean Franco	200 €	0 €	200 €
TOTAL		3 860 €	2 610 €

- Le Conseil Municipal, Après délibération,
- DECIDE d'allouer aux associations les subventions proposées pour 2011
- D'INSCRIRE les crédits au budget communal 2011, section fonctionnement

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE

Et ce par : - Voix pour : 12
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 03/04/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 03/04/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication